

# CAP HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC



## Modalités de l'épreuve

L'épreuve d'HGEMC vise à apprécier les compétences et connaissances du candidat qui doit proposer une analyse de document(s). Elle se déroule à l'oral, soit dans le cadre d'un **CCF**, soit dans le cadre d'une **épreuve ponctuelle** ; ces modalités dépendent du statut du candidat.

### CCF

#### 2 PARTIES

HIST-GEO

EMC

### ÉPREUVE PONCTUELLE

#### 1 PARTIE



SUPPORT

#### Partie Histoire-géographie

1 document choisi par l'élève parmi 2 ou 3 documents préalablement préparés

#### Partie EMC

1 document choisi par l'élève parmi 2 documents préalablement préparés

1 document tiré au sort parmi SIX documents choisis par le candidat (soit un document correspondant à chacun des thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC)



15 minutes maximum pour les 2 parties

15 minutes dont 5 minutes de préparation



DÉROULÉ DE L'ÉPREUVE

#### Partie Histoire-géographie

présentation du document, lien avec les programmes (repères, notions clefs, connaissances)  
critique du document (intérêt, limites)

#### Partie EMC

« argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme »  
Explicitation « des valeurs de la République en jeu dans le document »  
Liens avec les programmes d'histoire-géographie

-Si le document interroge l'*histoire-géographie* :

présentation du document, lien avec les programmes (repères, notions clefs, connaissances)  
critique du document (intérêt, limites)

-Si le document interroge l'*EMC*

« argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme »  
Explicitation « des valeurs de la République en jeu dans le document »  
Liens possibles avec les programmes d'histoire-géographie



L'examinateur peut poser des questions et amener le candidat « à préciser son propos si nécessaire ».



BO n°35 du 26 septembre 2019

[https://cache.media.education.gouv.fr/file/35/35/2/ensel757\\_annexe\\_1178352.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/35/35/2/ensel757_annexe_1178352.pdf)

BO n°7 du 9 janvier 2026

<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=okaz8R9VaT2p6bYJndbUqfpPGEbn7FlkCRHp1boxxwM=>